



QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE MOLIÈRE DU 2 DÉCEMBRE 2021

1. RI:

- a. Le RI parle d'un tableau d'affichage pour les élèves. Dans quelle mesure les élèves sont-ils conscients qu'ils peuvent y afficher des choses et qu'il ne s'agit pas seulement d'un tableau d'affichage du lycée pour informer les élèves ou les personnes venant de l'extérieur?
- b. art.3.1 L'horaire d'entrée et de départ est plus conforme à l'horaire de secondaire qu'à celui de primaire et maternelle, peut-être faudrait-il faire une nuance à cet égard.
- c. Selon le règlement intérieur, un conseil de la vie lycéenne doit avoir lieu avant chaque conseil d'établissement. Malheureusement, notre école n'a jamais convoqué un CVL.
 - i. Quand pensez-vous que cela aura lieu ?
 - ii. De quel soutien avez-vous besoin de la part des parents pour que nous puissions avoir un CVL et un CVC actifs reflétant une communauté scolaire vivante ?
- d. Suite à des problèmes d'approvisionnement, cette année les élèves du secondaire n'ont pas de Cahier de correspondance, selon le RI c'était l'outil d'échange entre les parents et l'école, donc nous demandons :
 - i. évaluation en remplacement du cahier de correspondance de l'introduction d'une carte d'étudiant et de l'utilisation de pronote pour les absences, les arrivées et les départs, etc. (points positifs et négatifs)
 - ii. au cas où le cahier de correspondance ne reviendrait pas, nécessité de modifier le RI en fonction de la nouvelle situation, en établissant des temps de communication et de réponse.
 - iii. toutes les indications dans le RI se référant au carnet de correspondance (i.e. pg 3 "Cualquier alumno enfermo que deje un aula o la sala de permanencia deberá ir acompañado por un delegado de clase a la enfermería, provisto de su **cuaderno de correspondencia**" o pag4: "todo alumno que llegue con retraso debe presentar al consejero de educación su **cuaderno de correspondencia** antes de entrar en clase para anotar su hora de llegada al Liceo" o o pg 5 Cualquier ausencia durante una evaluación escrita, oral o práctica prevista de antemano debe ser justificada y entregada al profesor interesado a

través del consejero de educación, o pg 6: “Son objeto de una *observación* por parte del profesor o del consejero de educación en el **cuaderno de correspondencia del alumno** ...”) doivent être remplacées par la manière dont l'école souhaite communiquer ces infractions et/ou communications.

- e. L'art. 3.5 fait référence aux maladies contagieuses nécessitant un confinement. Il serait nécessaire de se référer au PROTOCOLE COVID de l'école en plus de tout autre type de maladie contagieuse.
- f. Dans la traduction du RI en espagnol, il y a plusieurs erreurs de mots à modifier, à savoir :
 - i. pg 2 - alumnos no comensales. Nous considérons que l'expression correcte est “alumnos externos”
 - ii. pg 5 - biblioteca. Le Lycée ne dispose pas d'une bibliothèque, comme on l'entend en Espagne, mais d'un CDI. Examiner la nécessité de remplacer le mot "bibliothèque (paragraphe 1 pg 5) par CDI
 - iii. pg 5 - malevolencia???
 - iv. pg 4, 5, Pag 6- exclusión/ excluido. Les mots à mettre sont “expulsion/expulsado”
- g. Art 3.11 Il parle sur l'évaluation.
 - i. A partir de la 5ème, les élèves sont évalués par des notes mais sont maintenues les évaluations par compétences. Comment les familles doivent-elles interpréter cette dualité de notation?
 - ii. En plus, les nouvelles modalités d'évaluation des élèves pour le bac avec la suppression des épreuves communes donnent une importance fondamentale au contrôle continu qui représente désormais 40% de la note finale. Il est demandé à chaque établissement de **mener une réflexion avec les équipes enseignantes pour harmoniser les modalités d'évaluation et finaliser un projet d'évaluation validé par le conseil pédagogique** à l'issue de cette concertation afin de conforter l'égalité de traitement des élèves au sein d'un même établissement et entre établissements différents. (Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis dans le cadre de la réforme du lycée :<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>)
 - iii. Serait-il possible d'inclure une note explicative dans le RI sur ces deux sujets car beaucoup ne sont pas familiarisés avec cette manière d'évaluer ?

2. Efforts de promotion et recrutement d'élèves/familles

- a. Nom du Lycée - commentaires?
 - i. Changement à “Lycée français *international* Molière” = LFI Molière
 - ii. Étendue des efforts marketing? (Déjà visible sur les réseaux sociaux, Google Maps, logo web.)
 - iii. Avec quel contenu de communication?

- b. Recrutement de nouvelles familles
 - i. Soutien de la MLF? Ambassade?
 - ii. Prochaine portes ouvertes, en présentiel a priori.
 - iii. Disponibilité et appui des parents actuels.
 - iv. Réseau de contact pour présenter le Lycée aux clients d'organisations francophiles de Madrid (Institut Français, Alliance Française, La France O Si...)?
 - v. Anciens élèves
 - 1. comme nouveaux parents
 - 2. comme ambassadeurs
 - c. Zone de chalandise : identification du potentiel
 - i. voir Excel statistiques préparé par l'APAELM ("francophilie", pouvoir d'achat, etc.)
 - ii. suggestions : sud-ouest (Villaviciosa de Odón, peut-être aussi Móstoles et Alcorcón), A6-vers-sierra-central (Torrelodones et Galapagar, peut-être aussi les deux Escorial). La zone hors-Villanueva doit être l'objectif n°1 (redynamiser le transport scolaire, tarif des frais de scolarité à 100%).
 - iii. où vivent les employés d'Airbus ? (gros employeur, environnement francophile, sites à Getafe, et un peu plus au sud à Illescas)
 - iv. où vivent les familles actuelles ?
 - d. L'attractivité va de pair avec le (re-)développement du transport scolaire
3. Premier bilan ou premières impressions du co-voiturage ?
4. Paiements
- a. Le passage de bi-mensuel à mensuel a-t-il influencé le taux d'impayés ?
 - b. Taux de rejet des paiements de droits d'écolage.
5. Politique de frais de scolarité
- a. Réduction famille nombreuse: à l'heure actuelle, pour les résidents de Vva, elle est minime et ne commence qu'au 4e enfant (20%). Nous pensons qu'elle devrait être accentuée dès le 3e enfant (20% par exemple) et 30 ou 40% pour le 4e. Certaines familles se posent la question de mettre leur dernier enfant dans le système public espagnol l'année prochaine pour des raisons financières.
 - b. Par rapport à la réduction des 15% pour résidence à Villanueva, n'est-il pas possible de négocier avec l'Ayuntamiento certains impôts ou concessions dès lors que le Lycée attire une grande majorité des familles pour s'installer à Villanueva? (Mr Orain nous a dit en réunion bilatérale de secondaire que la réduction des 15% plombe ses finances).
 - c. Considérant ces deux points, n'est-il pas temps de remettre à plat le système des frais de scolarité?
6. Factures non détaillées

- a. Les factures ne sont pas détaillées (sauf à demander personnellement au service comptabilité); pas de distinction entre frais de scolarité et autres postes, ni parmi les différentes modalités de périscolaire.
 - b. Absence des périscolaires 2021-2022 du site web du Lycée (activités et prix).
7. Caisse de solidarité
- a. Quel est le montant obtenu cette année ?
 - b. Vu que beaucoup de parents méconnaissent son existence et son fonctionnement, nous pensons souhaitable que son but et mécanisme soient d'une part expliqués via communication et d'autre part détaillés dans la partie "valeurs, règlements et instances" du site web, rappelant la charte de sa création, élaborée et signée par la direction, les enseignements et les parents
8. EBEP
- a. Nous aimerions savoir si l'école a informé ou va informer les familles qui ont des élèves à besoins particuliers qu'elles peuvent demander une AESH?
 - b. D'autre part, l'école peut-elle demander un nombre "x" d'AESH en fonction du nombre d'élèves à besoins particuliers?
 - c. Quel est le statut de notre école par rapport à Qualinclus?
 - d. Audit d'inclusion demandé par l'Observatoire EBEP à toutes les écoles : quand les familles seront-elles informées à ce sujet?
9. Absences de professeurs - Chaque année, tant en primaire qu'en secondaire, des enseignants sont absents pour raisons médicales. Sachant combien il peut être difficile de trouver des remplaçants pour des périodes courtes et indéterminées, la continuité préoccupe les parents.
- a. Dans le cas des absences d'enseignants de primaire, les familles ont l'impression que les élèves ne progressent pas parce qu'ils reviennent sans devoirs à faire à la maison. Nous savons que le système éducatif français n'a pas pour méthode de donner des devoirs à la maison, mais les révisions ou l'apprentissage de listes de mots sont ignorés par les remplaçants.
 - i. Quelle réponse l'école peut-elle donner au-delà du fait que nous comprenons que chaque enseignant a sa propre méthodologie, mais en ce qui concerne le remplaçant?
 - ii. quelles directives et règles sont données pour donner une continuité à l'enseignement et aux devoirs pour les élèves et ainsi assurer aux familles que rien ne change ?

- b. Dans le cas des absences d'enseignants du secondaire, les familles demandent que l'établissement dispose d'un projet ou d'un enseignant qui puisse couvrir ces périodes afin que les élèves puissent continuer à apprendre dans l'intervalle.
 - i. Quelles mesures allez-vous prendre à cet égard pour les futurs cas d'absences indéterminées ?
 - ii. Ces absences entraînent une perte de temps libre et les familles apprécieraient que la Vie Scolaire veille à ce que les enfants utilisent ce temps pour étudier et non pour rester oisifs dans la cour de récréation ou à la permanence.

10. Semestrialisation (classes de 1re et Tle)

- a. La semestrialisation fut imposée l'année dernière sans présentation ni accord préalable au Conseil d'Établissement.
- b. Au vu de ses bénéfices et points sombres, et apprenant que le Lycée français de Valence après trois ans de semestrialisation revient cette année à une évaluation trimestrielle, nous aimerions savoir quel bilan en fait le Lycée ? (Points positifs et négatifs, améliorations.)

11. Langues - Depuis des années, l'école fait d'énormes efforts pour faire du slogan "2 cultures, 3 langues" une réalité. L'immersion dans la langue de Shakespeare en maternelle est très agréable et adaptée, mais les familles estiment qu'il n'y a pas d'évolution pédagogique dans l'enseignement de cette langue. Contrairement au français et à l'espagnol, les élèves d'élémentaire n'ont pas besoin de faire de devoirs en dehors de la classe, alors qu'en GS on leur demande de faire un devoir de 5 minutes chaque semaine, et à partir du collège l'anglais est à nouveau travaillé à la maison.

- a. Quelles sont les raisons pour lesquelles les familles d'élémentaire ont le sentiment que l'anglais n'est pas pertinent et que le potentiel des élèves n'est pas utilisé pour progresser davantage et qu'ils arrivent au collège avec un niveau à l'écrit qui correspond à leur niveau à l'oral et à la compréhension ? C'est la seule matière qui n'est pas étudiée/révisée à la maison et les parents ne reçoivent aucune explication sur la méthodologie d'enseignement choisie par l'enseignant.